

FERME EQUESTRE DU BADOUR

Julie Monta-Saddougui - La Malpélie Ginolhac 12140 Entraygues sur Truyère

FICHE D'INSCRIPTION FAMILLE 2019/20

Indiquez les jours de pratique souhaités :

NOM DE FAMILLE : PRENOMS DES CAVALIERS :

ADRESSE EMAIL (obligatoire, pour avoir les infos rapidement) :

PORTABLE DES CAVALIERS (ou parents) obligatoire pour infos urgentes par sms :

TELEPHONE DOMICILE :

ADRESSE :

NOM, PRENOM du PERE :

PROFESSION :

Téléphone du père (fixe) : Portable :

Adresse du père (si différent) :

NOM, PRENOM de la MERE :

PROFESSION :

Téléphone de la mère (fixe) : Portable :

Adresse de la mère (si différent) :

SITUATION FAMILIALE :Personne à qui l'(ou les) enfant(s) sont rattachés (en cas de divorce) :

NOMS et PORTABLES des personnes à prévenir en cas d'urgence :

Renseignements Médicaux (Allergie ou autres) pour chaque cavaliers de la famille :

* AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Père, mère, tuteur (rayer la mention inutile) ;

Autorise mon (ou mes) enfant(s)

à pratiquer l'équitation et la compétition équestre au club ainsi que les concours, randonnées et autres stages à l'extérieur du club.

Je donne mon accord pour les éventuels transports liés à l'activité et j'autorise la prise en charge médicale de mon enfant en cas d'incident.

Ci-joint certificat de non contre-indication à la pratique des sports équestres.

. Le, à Entraygues

Signature du responsable de(s) l'enfant(s)

Pour chaque inscription :

- Il est **obligatoire de prendre la licence de l'année en cours soit 2020 dès l'inscription.**
- De faire compléter par votre médecin traitant **le certificat médical prévu à cet effet et à remettre dans les 15 jours suivant l'inscription au plus tard pour joindre à la demande de licence.**
- Remettre au club **une photocopie de la carte d'identité ou passeport** (ou livret de famille avec photo identité), **pour chaque cavalier.**

Je certifie par ailleurs que chaque cavalier de la famille a pris connaissance du règlement intérieur du centre, ainsi que de la notice des conditions de tarifications et celle du matériel requis pour chaque discipline.

1^{ER} CAVALIER : forfait le plus gros puis décroissant.

NOM: PRENOM :
PORTABLE pour infos urgentes : **EMAIL**:
NUNERO DE LICENCE Antérieur : ou 1^{ère} Licence
DATE DE NAISSANCE : Niveau (examen acquis) :
CHOIX DU FORFAIT COURS :

• **2^e CAVALIER :**

NOM: PRENOM :
PORTABLE pour infos urgentes : **EMAIL**:
NUNERO DE LICENCE Antérieur : ou 1^{ère} Licence
DATE DE NAISSANCE : Niveau (examen acquis) :
CHOIX DU FORFAIT COURS :

• **3^e CAVALIER :**

NOM: PRENOM :
PORTABLE pour infos urgentes : **EMAIL**:
NUNERO DE LICENCE Antérieur : ou 1^{ère} Licence
DATE DE NAISSANCE : Niveau (examen acquis) :
CHOIX DU FORFAIT COURS :

• **4^e CAVALIER :**

NOM: PRENOM :
PORTABLE pour infos urgentes : **EMAIL**:
NUNERO DE LICENCE Antérieur : ou 1^{ère} Licence
DATE DE NAISSANCE : Niveau (examen acquis) :
CHOIX DU FORFAIT COURS :

Cours hebdomadaires à partir du 7 septembre 2019 jusqu'au 21 juin 2020.

REPORT TOTAL DES LICENCES 2020 :
+ TOTAL ACCES INSTALLATIONS :
+ TOTAL COURS :

Je possède un ou plusieurs **équidés en pension au club** en propriété ou en location (indiquer le nombre et remplir la feuille correspondante « contrat pension ») : chevaux : et/ou poneys : Je peux donc bénéficier des droits d'accès Cavalier Propriétaire d'équidé.

TOTAL DE LA FAMILLE :

MODE DE REGLEMENT : date de paiement à l'inscription (année entière échelonné) :
(Inscrire dans échéancier ci-dessous le mode de règlement souhaité pour la totalité de vos cotisation en précisant le détail)

Retiré chaque 10 du mois	Juillet 2019	Août 2019	Sept. 2019	Octobre 2019	Nov. 2019	Dec. 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020
Cotisation												
Montants												
Type de paiement												

L'ensemble : licences, droits accès installations sportives et cours doivent être réglés à l'inscription. Cet ensemble est dû en intégralité dès la 1ère séance consommée. Vous pouvez prendre une carte découverte de 3 séances auparavant pour essayer qui sera déduite de votre forfait par la suite. Les **rattrapages de cours sont possibles uniquement dans les 15 jours suivant l'absence signalée 24h** auparavant au minimum, uniquement dans un cours hebdomadaire déjà programmé et **dans la limite de 3 séances par an** (voir règlement intérieur). Pour le **cavalier ayant un arrêt médical supérieur à 30 jours consécutifs** il est possible d'être **indemnisé éventuellement par votre assurance, d'une partie de votre cotisation individuelle** renseignez-vous de votre côté auparavant.

Fait le : ; à

Signature du cavalier ou des parents (mineurs) :
« Lu et approuvé »